

de l'étranger qui l'examinent. Et, chose étrange, comme l'auteur en fait la remarque, ce sont trois éducateurs de notre Province même qui ont la responsabilité de ces tentatives, qui du reste ont heureusement échoué, jusqu'à présent du moins.

Rappelons d'un mot l'objet de ces propositions. 1° M. Harper a proposé la création d'un bureau fédéral d'Education. 2° Le Dr Roddick voulait un Bureau médical fédéral. 3° M. Robbins a demandé un Bureau fédéral d'examineurs, chargé de donner des diplômes qui permettraient d'enseigner dans toutes les provinces.

M. de la Bruère étudie séparément chacun de ces projets, montre quelles en seraient les conséquences désastreuses pour nous, et fait voir surtout combien elles sont opposées à l'esprit et à la lettre de la constitution du Canada. Cette démonstration est péremptoire, et la lecture en est très attachante pour les esprits qu'intéressent les grands problèmes du présent et de l'avenir. Le style a les qualités de correction, de sobriété, de concision, qui conviennent à un travail de ce genre.

Nous croyons que cette étude de l'honorable surintendant de l'Instruction publique est définitive, et qu'elle ferme à jamais la tombe où dormaient déjà, depuis quelque temps, les trois projets Harper, Roddick et Robbins.

Nous engageons nos lecteurs à prendre connaissance de ce travail, qui est bien l'une des plus importantes publications de ces derniers temps.

— *Serviteurs et Servantes de Dieu en Canada*. Quarante biographies. Par N.-E. Dionne, docteur ès lettres, etc. Québec. 1904. (Prix: \$1 l'exemplaire cart. toilé. Librairie J.-P. Garneau, Québec.)

Voilà un beau livre, que nous souhaitons voir se répandre dans toutes les bibliothèques et dans toutes nos familles, où il produirait des fruits abondants d'édification. Ce qu'il contient, c'est la partie la plus glorieuse de notre histoire, le tableau des grandes vertus chrétiennes pratiquées dans les premiers temps de la colonie. Ce livre est un beau monument élevé à la gloire de l'Eglise du Canada, et qui fait un très grand honneur à son auteur.